

le petit papier de **Buxy Alternatives**

n°4

parce que la vie du Village est l'affaire de tous

Nous souhaitons à chacun... **une excellente «rentrée» après cet été brûlant !!!**

Cet été révèle une fois encore la réalité des changements climatiques et leurs conséquences funestes (sécheresses et inondations, feux et manque d'eau...), qui touchent tous et chacun... tout en s'ajoutant aux enjeux internationaux témoins de notre interdépendance quant à nos énergies et à nos matériaux du quotidien !

Que faisons-nous ici et maintenant, pour nous organiser collectivement et gagner en indépendance, avec nos ressources du territoire même ? Ce sont ces préoccupations, pour lesquelles les membres de Buxy Alternatives se sont engagés. Beaucoup de sujets sont à développer et partager, qui sont liés les uns aux autres, pour décider des meilleurs compromis, démocratiquement.

Dans ce petit bulletin nous proposons surtout de parler du **PLUi, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal**.

près de 375 contributions à l'enquête publique sur le PLUi de la Communauté de Communes Sud-Côte-Chalonnaise : c'est considérable pour un territoire de cette dimension et témoigne d'une **forte mobilisation** et d'un **réel intérêt**...

... et en effet, les enjeux sont nombreux et réels...

nous vous proposons une **présentation suivie d'un apéro-échange**, sur le village et l'aménagement du territoire, le décryptage du PLUi et des lois, ouvert à tout public :

VENDREDI 21 OCTOBRE 2022, 19H,
Salle de Baranges à Buxy !

le règlement

Un PLUi, c'est souvent pour le grand public un règlement à appliquer. C'est toutefois un règlement qui provient d'**un projet pour le territoire**, d'un consensus entre des souhaits d'élus, des lois prises au niveau national, des conseils d'experts et d'institutions diverses, et la prise en compte de toutes les réalités de terrain possibles.

La réussite d'un tel projet repose sur une vision transversale de **nos biens communs**, de **nos modes de vie**, et de **leur organisation dans l'espace**.

Il s'agit par exemple, dans le long terme, de favoriser des végétaux ici, d'augmenter la densité des maisons là, pour telle ou telle raison. Le projet s'explique par **une intention collective**, et non pas par la somme de projets individuels et de situations particulières.

les terres agricoles et les zones naturelles

Si la loi demande une **réduction drastique de l'artificialisation des sols**, c'est bien pour notre intérêt commun, étant donné :

- la forte consommation des sols; qui donc souhaite que nos villages ressemblent à ceux qui n'ont pas su résister à cette voie, où l'on passe d'un rond-point à une zone commerciale, où **on ne sait plus vraiment dans quel «village» ou même dans quelle «région» on se trouve ?**

- une 'vacance' de **logements (inhabités)** importante chez nous, contre laquelle il est possible de lutter;

- une **chute de la biodiversité** et les dangers qu'elle fait courir aux hommes, tout étant lié : goudronner c'est enlever des arbres et imperméabiliser, donc participer à la rupture de chaînes naturelles et augmenter les ruissellements et inondations...

Si le PLUi actuel entend restreindre ces terres constructibles, de l'ordre de 1% par rapport aux possibilités antérieures, un vaste et coûteux travail de modification reste à venir, puisqu'**il faut les réduire plutôt de moitié** avant 2027 comme le confirme la commission d'enquête.

notre patrimoine naturel et construit

Plusieurs ambitions de la ccScc pour palier à des manques relevés par la Commission d'enquête sont à saluer :

- compléter l'inventaire des éléments naturels, tels que les **haies, mares, zones humides...**, qui forment des habitats pour la faune;

- préciser l'inventaire des éléments du **petit patrimoine** : murs murets murgers, lavoirs, croix,...

Sur ces compléments, nous avons proposé par soucis d'efficacité et de croisements de regards, qu'il soit fait appel (avec notre aide au besoin) aux habitants et experts locaux, car **nous disposons de nombreux promeneurs attentifs et autres férus d'histoire locale** !

Il faut dire que personne n'imagine **nos villages, marqués notamment par les murs de pierre, sans ces murs** ! comment sont-ils protégés par le règlement, et quel 'état actuel' les définit (une photographie par exemple), font partie des questions que nous avons relayées pour mieux étayer le travail réalisé.

Dans un second temps pour l'évolution de ce PLUi, un Atlas de la Biodiversité est promu par la ccScc et porté par de nombreuses communes -dont la nôtre-, et pourra nourrir cette connaissance fine locale.

la dynamique

La sauvegarde des **linéaires commerciaux en cœur de bourgs** fait partie intégrante du PLUi.

Il est néanmoins nécessaire de compléter le règlement par d'autres soutiens : **aménagement urbains, lutte contre la vacance, actions pour la maîtrise des prix de l'immobilier**, que nos collectivités devraient être amenées à mettre en œuvre.

A Buxy, un **plan de circulation global**, avec la prise en compte du piéton comme de la bicyclette dans le village, mériterait d'être mené -autrement que rue par rue-, qui participera aussi à cette dynamique !

Les sentiers, des promenades historiques, un repérage facile pour nos visiteurs, les accès et l'environnement agréable pour nos commerces, forment **un ensemble qui fait le récit de notre village**, récit qu'il nous semble indispensable de renouveler.

rencontre publique :

présentation et apéro-échange sur le PLUi :

- comprendre l'articulation des différents documents,
- discuter des enjeux pour notre village et notre territoire de vie

VENDREDI 21 OCTOBRE à 19H

à la salle de Baranges (RDC de la Mairie)